

UNION NATIONALE DES
SYNDICATS AUTONOMES



14 novembre 2020

Compte-rendu de réunion de présentation du livre blanc de la Sécurité Intérieure par le ministre de l'Intérieur

LIVRE BLANC DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

<http://fasmi.fr/>



UNSA Police



UATS UNSA



UNSA SANEER



SCPN



SNPPS



SPPN



Union des
Officiers UNSA

Fédération Autonome des Syndicats du Ministère de l'Intérieur
25 rue des tanneries 75013 PARIS - 01 43 40 64 27 -
Affiliée à l'Union Nationale des Syndicats Autonomes - UNSA.

Compte-rendu réunion visioconférence Du 14 novembre 2020

Le samedi 14 novembre 2020, les syndicats membres de l'UNSA FASMI ont participé à une réunion en visioconférence avec Monsieur le ministre de l'Intérieur afin de s'entretenir sur le livre blanc de la sécurité intérieure.

Après une présentation protocolaire synthétique, le ministre a rappelé que ce livre blanc est l'aboutissement d'un travail initié et réalisé en grande partie par ses prédécesseurs, conçu et rédigé par plusieurs équipes du ministère durant plusieurs mois.

Compte-tenu de la somme de travail que ce livre blanc représente, le ministre dans un souci de transparence, a indiqué être dans l'obligation morale, de communiquer ce document, mais ne pas être tenu ni lié par l'ensemble de ses préconisations.

L'UNSA FASMI a bien pris note de cette nuance importante, d'autant plus que nombre de préconisations ou orientations contenues dans le LBSI ne sont pas du tout étayées ni démontrées. L'UNSA FASMI veillera d'ailleurs, au cours des mois à venir, à ne pas laisser s'installer un lobbying sécuritaire qui aboutirait à mettre en œuvre des réformes qui ne seraient pas axées sur des études concrètes, une concertation aboutie, dans le seul et unique intérêt d'améliorer une offre de sécurité au profit de la population.

Au cours des échanges, l'UNSA FASMI s'est clairement opposée aux préconisations visant au redéploiement police – gendarmerie, ainsi qu'au projet de créer des départements « monoforce ». Le ministre a d'ailleurs lui-même précisé qu'il n'était pas favorable à cette hypothèse.

UNSA FASMI
25 rue des Tanneries
75013 PARIS



L'UNSA FASMI s'oppose clairement au principe d'administration des circonscriptions de 30.000 habitants et moins par les forces de gendarmerie, et plus encore aux circonscriptions de 40.000 habitants et moins.

A aucun moment, le livre blanc de la sécurité intérieure ne motive un tel projet qui suscite des questions légitimes : quel est le résultat attendu de telles préconisations ? Quels sont les atouts démontrés par la gendarmerie nationale permettant d'affirmer avec certitude que ce redéploiement serait une réussite ? Selon quels critères ? Sur ces questions, et bien d'autres encore, le livre blanc se contente de proposer, parfois d'affirmer sans toutefois démontrer.

Hormis cette nouvelle velléité hégémonique gendarmesque, des propositions importantes pour les personnels du ministère de l'intérieur sont dans ce livre blanc. L'UNSA FASMI a accepté de travailler sur les mesures qui serviront de base aux futures réformes du ministère de l'intérieur. L'UNSA FASMI sera particulièrement vigilante dans les mois à venir lors des discussions et concertations qui auront lieu.

Le ministre a notamment fait part de son intérêt de faire mieux fonctionner la Police Nationale :

- déconcentrer ses structures centrales, qui sont parfois en doublons (les structures RH étant particulièrement concernées),
- mieux gouverner la Police en renforçant la DGPN,
- mieux agir à l'échelon territorial, en expérimentant les DDPN.

A ce sujet, le ministre a fait le choix de les expérimenter dans trois départements différents : la Savoie, Les Pyrénées orientales et le Pas de calais, affichant sa volonté de mieux mettre en synergie les forces de sécurité publique (au sens large) et de la

UNSA FASMI
25 rue des Tanneries
75013 PARIS



police aux frontières, faisant de la lutte contre l'immigration irrégulière une de ses priorités des mois à venir.

L'UNSA FASMI prend acte de ce choix de trois DDPN sur trois départements différents, alors qu'une autre hypothèse de travail aurait été de choisir une zone de police, par exemple le NORD, qui aurait eu l'avantage de mieux intégrer et piloter le travail des différentes directions, dont certaines, rappelons le (La PJ notamment), travaillent sur le ressort de plusieurs cours d'appel, et de tester à la fois le rôle d'un directeur zonal et de ses DDPN.

Nous prenons acte toutefois du choix qui a été fait et avons pris position en nous disant favorables aux expérimentations qui ont pour but de faire mieux fonctionner la Police Nationale, mais nous avons fait part de notre exigence d'évaluer les résultats des expérimentations avant d'envisager de les déployer ou non. Nous avons également rappelé qu'aucune réforme ne peut avoir lieu au détriment de nos collègues de tous grades et de tous corps, et notre plus grande vigilance qui sera un véritable fil conducteur, afin que personne ne soit lésé dans son parcours de carrière.

Quoi qu'il en soit, hormis un chantier de court terme, à savoir la mise en expérimentation des 3 DDPN qui devrait débuter dès le mois de Janvier prochain, toutes les autres orientations devront faire l'objet d'un travail de réflexion et d'approfondissement. Les 3 inspections vont travailler ensemble (IGA, IGPN et DGGN), les organisations syndicales vont être associées dans les mois à venir aux nombreux chantiers de réformes.

L'UNSA FASMI participera activement à tous les groupes dans lesquels nous serons associés. Nous défendrons les intérêts individuels et collectifs afin que la Police

UNSA FASMI
25 rue des Tanneries
75013 PARIS



Compte-rendu réunion visioconférence Du 14 novembre 2020

Nationale soit à la fois renforcée et modernisée, que les spécialités métiers qui font la force de notre institution, et son histoire, soient préservées et reconnues.

Nous n'accepterons aucun découpage, qu'il soit géographique ou thématique, qui serait réalisé au profit d'une force qui revendique sans que le but à atteindre ne soit celui de l'efficacité et de la pertinence. Le ministre s'est dit attaché au maintien des deux forces, qui doivent être complémentaires et en synergie.

L'UNSA FASMI estime qu'en aucun cas, il ne doit demeurer une concurrence stérile ou contreproductive avec des doublons ou des territoires abandonnés.

**UNSA FASMI
25 rue des Tanneries
75013 PARIS**

